

L'empoisonneur

Palmer

Les Causes Célèbres

Il est curieux de constater que ce ne sont pas toujours les crimes commis dans des circonstances extraordinaires qui provoquent la plus grande émotion dans le public. Souvent il arrive qu'un forfait, assez banal par lui-même, soulève l'opinion et revêt une célébrité qu'il ne perd plus. Cela tient parfois à la personnalité de la victime ou à celle de l'assassin, et c'est précisément pourquoi l'affaire Palmer a pris une place importante dans les Annales criminelles d'Angleterre.

L'accusé, en effet, appartenait à une classe sociale élevée; il était très connu et exerçait la profession médicale. D'autre part, on trouvait dans son histoire une certaine partie de mystère, des soupçons terribles flottaient vaguement autour de lui, et l'on était en droit de le supposer coupable de trois actions abominables, sur lesquelles il fut d'ailleurs impossible de faire la lumière.

Dans les derniers jours du mois de novembre 1855, un sportsman du nom de Cook, dont les chevaux venaient de gagner plusieurs prix importants aux courses de Shrewsbury succomba à Rogeley, à l'auberge des Armes de Talbot, après quelques jours de souffrances horribles, et d'une manière si étrange, que l'attention de la justice fut immédiatement attirée par ce trépas suspect.

L'enquête révéla que pendant le cours de sa brève maladie, le malheureux Cook avait constamment été en compagnie d'un autre sportsman, William Palmer, son ami, qui, en sa qualité de médecin, lui avait prodigué ses soins, lui donnant des médicaments à la suite de l'absorption desquels des crises de plus en plus violentes s'étaient manifestées chez le malade, jusqu'au moment où la mort était enfin venue le délivrer des atroces tortures endurées durant une semaine.

La première de ces crises se produisit alors que Cook venait d'avaler un verre de grog, servi par William Palmer. C'était le 14 novembre. Le lendemain, il y eut deux autres crises, et le malade mourut, tandis que les chevaux de Cook gagnaient. Le médecin parut affligé et soucieux. Cependant il insista pour loger auprès de Cook, encore souffrant. Tout à coup, les symptômes fâcheux recommencèrent; c'était un malaise général, rendu de plus en plus sensible par des vomissements, qui ne disparurent que pendant un rapide voyage que Palmer fit à Londres, et au cours duquel un médecin de Rogeley, le docteur Bamford fit prendre une purgation au sportsman.

Palmer revient le 19. Il estime que Cook est mieux. Toutefois, pour accélérer la disparition du mal, il ordonne des pilules. A peine sont-elles avalées que le malade se réveille dans la nuit, les hurlements de douleur du malade réveillent les domestiques de l'auberge. On va chercher Palmer. Celui-ci fait prendre à Cook une potion à base d'opium qui, pour quelques heures, lui rend un peu de tranquillité. Après quoi, le 20, Palmer écrit à un docteur Jones, ami de Cook, de venir au plus vite.

Jones s'attarde. Il ne peut deviner de quoi souffre son ami et provoque une consultation, où il est convenu que les pilules de Palmer, dont la composition est indiquée par ce dernier, seront de nouveau administrées à Cook, malgré la répugnance qu'il éprouve pour ce médicament. C'est le vieux docteur Bamford qui commande les pilules chez le pharmacien, mais c'est William Palmer qui va les chercher. Cook les accepte avec regret, comme sous le coup d'une vive frayeur.

Effroi justifié! Moins d'une heure après, le docteur Jones, qui s'était endormi sur un lit voisin de celui de Cook, était réveillé par les terribles cris de l'infortuné. On appelle Palmer qui assiste, impassible, à l'effroyable agonie de son meilleur ami. Des convulsions raidissent les membres, arquent l'épine dorsale, retournent les bras, écartillent les yeux, coupent la respiration; le corps du patient a la rigidité d'une barre de fer; sur sa poitrine, on le couche sur le côté; il cherche vainement à respirer, un dernier spasme le secoue, il écume et meurt.

On doit s'imaginer à quel point une mort semblable parut étrange aux témoins du drame, et particulièrement aux docteurs Jones et Bamford, qui concurent tout de suite les plus graves soupçons contre William Palmer, dont l'attitude, à mesure qu'on y songeait mieux, paraissait singulière. Pendant toute la semaine, et sauf

pour aller à Londres passer vingt-quatre heures, il n'avait pas quitté Cook, lui faisant prendre des médicaments aux effets violents. On avait constaté aussi qu'il avait eu soin, à deux ou trois reprises, d'éloigner le docteur Bamford de la chambre du malade. Enfin, chose stupéfiante, les papiers et l'argent du défunt, qui devait être en possession de 25,000 francs environ, ne se retrouvèrent pas, et nul autre que William Palmer ne pouvait les avoir pris. Avait-il donc empoisonné son ami pour le voler?

Cette supposition, au premier moment, devait paraître absurde. Palmer menait grand train, il possédait des écuries magnifiques, et en apparence ses affaires étaient en bon état. Mais dès que la justice entama ses investigations, il fut établi que la prétendue fortune du docteur n'existait pas. Ruiné par le jeu et par des spéculations sportives, n'exerçant pas sa profession, ne subsistant depuis longtemps que de bas expédients, William Palmer, au moment de la mort de Cook, était réduit aux pires extrémités et ne possédait plus qu'une mince somme d'argent.

En revanche, des billets à ordre nombreux s'élevaient à un chiffre considérable, restaient en souffrance chez des banquiers, et, quand on voulut les faire payer par Mme Palmer, mère du docteur, dont l'acceptation figurait sur ces valeurs, on apprit que sa signature était fautive. Il en fut de même pour des acceptations de Cook, imitées sur d'autres billets mis en circulation par William Palmer.

Pour le moins, ce dernier était donc un faussaire. Etait-il un empoisonneur? L'enquête révéla qu'il s'était procuré de l'antimoine et de la strychnine, et jamais il ne put indiquer quel emploi il avait fait de ces deux substances. Or, la mort de Cook s'était produite dans des conditions identiques à celles que doit nécessairement amener un empoisonnement par la strychnine. Quant à l'argent disparu, et que l'accusé niait avoir dérobé, il fut impossible d'en retrouver la trace. Seulement, il fut démontré qu'au lendemain du décès de son ami, Palmer, harcelé par des dettes criardes et qu'on savait sans ressources quelques jours plus tôt, avait fait divers remboursements assez importants.

Le mobile du crime apparaissait donc nettement. Harcelé, poursuivi, à la veille de sombrer dans un scandale, William Palmer, sachant une assez grosse somme entre les mains de Cook, n'avait pas hésité à empoisonner ce malheureux pour s'emparer de son argent.

On fit alors des recherches dans le passé du médecin, et ce qu'on découvrit provoqua d'immenses angoisses et donna naissance aux plus horribles soupçons. La belle-mère de Palmer, fille naturelle d'un riche Anglais, jouissait d'une grosse aisance, que son gendre supposait devoir revenir à sa propre femme. Au moment où Palmer voyait monter autour de lui la marée de ses dettes, atteignant plus de deux cent mille francs, la belle-mère mourut brusquement, atteinte par un mal aussi violent que mystérieux. Mais les espérances du gendre furent déçues. Les héritiers du riche Anglais intentèrent un procès en restitution, prétextant qu'il n'y avait eu que concession d'usufruit au profit de la fille naturelle. Les tribunaux furent de cet avis, et la succession qu'escomptait le médecin lui échappa.

Il assura alors la vie de sa femme à diverses compagnies, pour une somme d'environ cent cinquante mille francs. Huit mois plus tard, Mme Palmer succomba, et son mari touchait les primes indiquées par les contrats. Avec cet argent, il liquida une partie de sa situation, mais de nouveaux embarras ne tardèrent pas à l'accabler, à ce point que pour se maintenir il empruntait de l'argent à 60 o/o. En même temps, à trois compagnies d'assurances sur la vie, il assurait son frère à son profit. En cas de décès de ce frère, il devait toucher deux cent mille francs. Avant la fin de l'année, la mort survint. Mais les compagnies se refusèrent à payer les primes, et un procès demeura pendant lors que se produisit le drame Cook.

Dans ces conditions, comment ne pas soupçonner William Palmer du triple empoisonnement de sa belle-mère, de sa femme et de son frère? Malheureusement, aucune preuve matérielle n'ayant été relevée contre lui, ce fut seulement pour l'affaire Cook qu'il comparut devant la justice anglaise, où il ne cessa pas, en dépit de témoignages accablants, et malgré les constatations des médecins, de protester de son innocence, dominant de la maladie de son ami les explications les moins vraisemblables.

Jusqu'à la dernière minute, William Palmer, dont l'attitude avait été correcte et calme, fut convaincu de son acquittement. Aussi eut-il un violent frisson et devint-il très pâle, quand il s'entendit condamner à mort, mais cette défaillance fut unique, et ja-

mais, à dater de cet instant, le condamné ne manifesta la moindre faiblesse, pas même à l'instant suprême. Il fut pendu à Stafford, le 14 juin 1856, en présence de plus de 50,000 personnes, qui battirent des mains tandis qu'il s'avançait vers la potence. "Je meurs innocent!" se berna-t-il à dire, et il n'eut pas un mouvement de frayeur en face de l'instrument fatal.

LA Bergère d'Ivry

Un amoureux dédaigné assasinant celle qu'il aime dans un moment de fureur, puis allant peu après se constituer prisonnier, quoi de plus banal et de plus ordinaire? Presque tous les jours nous entendons parler de drames de ce genre, et nous ne leur accordons qu'une attention distraite, convaincus que nous sommes, d'ailleurs, que la justice fera preuve, envers le criminel, d'un excès d'indulgence donnant à penser qu'elle n'est pas éloignée de le considérer comme ayant agi sous l'empire d'une folie passagère le rendant irresponsable.

On ne s'explique donc pas, après tant d'années, la formidable émotion qui s'empara de Paris, quand fut tuée Aimée Millot, la jolie Bergère d'Ivry, le 25 mai 1827.

Aucune histoire n'est plus ordinaire. Et, cependant, le roman et le théâtre s'emparèrent de cette affaire, et le drame qui lui fut consacré, dans un des théâtres du boulevard, obtint un énorme succès. C'est pourquoi il nous a semblé que le crime du malheureux Honoré Ulbach devait prendre place dans notre série de Souvenirs judiciaires.

Il est juste de dire, d'ailleurs, que la physiognomie de l'assassin est peut-être plus intéressante que celle de la victime. Aimée Millot, jeune servante d'Ivry, sage, modeste, chérie de tous, traitée affectueusement par sa patronne, Mme Detrouville, était une brave petite créature de sens normal, nullement romanesque, assez passive, n'ayant rien de l'héroïne.

Sa vie avait toujours été paisible, et elle se tenait pour la plus heureuse des filles de son âge, quand elle gardait, aux environs de la barrière Croulebarbe, le petit troupeau des chèvres blanches appartenant à sa maîtresse. Dans ce coin isolé, elle apportait une note de grâce et d'ingénuité, et les gens souriaient avec plaisir, quand ils voyaient passer, sous le grand chapeau de paille ombrageant son fin visage, l'aimable "Bergère d'Ivry" à peine âgée de dix-sept ans.

A côté de cet être pur et droit, Honoré Ulbach forme le plus violent contraste. Employé depuis quinze mois, lors du drame, chez un marchand de vin tenant une guinguette à la barrière de Fontainebleau, c'était un garçon d'une vingtaine d'années, mais n'en paraissant que seize à peine, tant il était mince, peizé et chétif. On sentait, en le regardant, qu'il appartenait à la catégorie de ces parias de la vie, pour qui tout est misère, et qui semblent condamnés à ne jamais connaître les bonheurs et les joies des autres hommes.

Tout jeune, abandonné par ses parents, il avait misérablement végété sur le pavé de Paris. On l'avait arrêté pour vagabondage, et le pauvre garçon s'était vu enfermer dans une maison de correction, où nul n'avait pris soin de son éducation morale. Pourtant, un séjour prolongé dans ce triste milieu ne détruisit point ce qu'il pouvait y avoir de bon dans cette nature, car le cabaretier Ory, chez lequel il était entré, à l'essai, trouva en lui un garçon honnête et laborieux, empressé à sa besogne, et d'un caractère assez agréable.

Ulbach se montrait plein de zèle auprès des clients de la guinguette. Volontiers, pour les distraire, il racontait des histoires ou chantait des chansons, aux couplets desquelles il ajoutait de comiques boniments. Son patron était enchanté de lui, quand soudain le jeune Honoré changea d'allures, devint sombre, rêveur, préoccupé, et délaissa son travail, qu'il abandonnait parfois subitement pour aller courir les champs. C'est que le pauvre garçon était devenu amoureux fou d'Aimée Millot, la Bergère d'Ivry. Celle-ci venait de temps à autre apporter une vingtaine de petits agneaux à la guinguette, et elle avait produit une profonde impression sur Ulbach, qui, tout aussitôt, s'était mis à la courir, allant causer avec elle quand elle gardait ses chèvres et lui faisant accepter quelques menus cadeaux, parmi lesquels figurait une petite bague, donnée par le jeune homme comme gage de sa foi. C'était un roman bien humble, bien innocent, auquel rien d'anormal ne se mêlait, mais qui devait amener une terrible catastrophe, et

provoquer la mort de ces deux êtres devant qui la vie s'ouvrait à peine.

La maîtresse d'Aimée Millot ne tarda pas à savoir ce qui se passait, et comme elle avait pour sa jeune servante une affection presque maternelle, elle prit des renseignements sur Honoré Ulbach, et elle sut tout de son malheureux passé. Il ne lui en fallut pas davantage pour conseiller à Aimée Millot de rompre une relation qu'elle jugeait dangereuse, d'autant plus que la jeune fille était courtisée par un de ses cousins offrant les meilleures garanties matérielles et morales.

Docile, la Bergère d'Ivry demanda à Ulbach de cesser de la voir, et ce fut alors que l'infortuné garçon donna les signes d'un bouleversement cérébral étrange, cessant de travailler, se répandant en plaintes sourdes, en menaces vagues, s'absorbant dans la lecture des journaux rendant compte des procès criminels, parlant du "malheur" qu'il ferait, et se mettant parfois à crier: "Voilà la condamnation à mort de Honoré-François Ulbach, garçon marchand de vin, avec les horribles détails de son crime; achetez ça pour un sou."

L'exaltation de l'amoureux déçu s'accrut encore, lorsque la jeune fille vint lui rapporter ses petits cadeaux, disant que sa patronne venait de la gronder parce qu'elle avait commis la faute de les accepter. Ulbach cessa tout à fait de travailler; il resta des heures entières à l'écart, pleurant souvent, laissant échapper quelquefois des choses sinistres, parlant de mort, ne répondant pas aux appels des clients, à tel point que le cabaretier Ory, las de l'avertir, finit par le renvoyer.

Ceci se passait le 18 mai 1827. Honoré alla se loger chez Marie veuve Champenois, dont il avait connu les deux fils en prison, et là, durant trois ou quatre jours, il gagna sa vie en fabriquant des motes, tout en essayant de réagir contre les pensées tragiques qui se pressaient dans son esprit. Mais, enfin, le 25 mai au matin, poussé par une force irrésistible, il s'en alla acheter un fort couteau, sur des Descartes, puis, après avoir retiré son livret de la préfecture de police, il se dirigea du côté d'Ivry, dans l'intention d'avoir avec Aimée Millot une suprême explication.

Il la rejoignit vers trois heures, non loin de la barrière Croulebarbe, où, en compagnie d'une gamine de douze ans, elle s'occupait à rassembler ses chèvres pour rentrer, car un gros orage se préparait, le ciel était menaçant et tout faisait prévoir une violente perturbation atmosphérique. A peine pouvait-on respirer, et cet état de la nature ajoutait encore à la surexcitation d'Ulbach.

S'approchant de la jeune fille, il lui demanda de ne pas persister dans sa résolution de rupture. Comme Aimée répondait qu'elle ne croyait pas pouvoir revenir sur une décision qu'elle estimait sage, il lui reprocha amèrement d'accepter les soins de son cousin. La Bergère d'Ivry répliqua qu'elle ne le reconnaissait pas le droit de s'occuper de ses affaires, d'autant plus que sa patronne, Mme Detrouville, autorisait cette fréquentation.

Dans l'espoir de mettre fin à une conversation qui l'ennuyait, Aimée envoya sa jeune compagne chercher une tasse d'eau, mais Honoré, s'emparant de la tasse, la jeta à terre en disant: "Non, vous ne boirez pas! Avant tout, répondez-moi! Est-ce bien fini?" La Bergère, sans mot dire, se remit à pousser ses chèvres dans la direction de l'avenue d'Ivry. Ulbach s'approche d'elle, la pousse vers une ornière. Elle cherche à se dégager.

"Eh bien! non!" s'écrie l'insensé, vous ne vous en irez pas! Alors, tirant de sa poche le couteau qu'il tenait ouvert, il en porte cinq coups furieux à l'infortunée jeune fille, le dernier entre les deux épaules, où l'arme reste plantée. Aimée Millet tombe dans l'ornière, tandis que le meurtrier prend la fuite. Au même moment, le tonnerre commence à gronder et la pluie tombe violemment sur le corps de la Bergère d'Ivry. Aux cris de la gamine, un blanchisseur, qui, de loin, a vu la scène, arrive en courant, mais il ne relève qu'un cadavre.

Les médecins ne purent que constater, le décès. Ils ajoutèrent, l'autopsie ayant été pratiquée, qu'Aimée Millet était encore vierge, quand elle tomba sous les coups de son assassin. Dès le lendemain, Paris se passionnait autour de ce drame et pleurerait la mort de l'innocente petite bergère, si jeune, si jolie, si pure, aimée de tous, simple et bonne créature qui semblait promettre un bonheur. Quant à Ulbach, on crut qu'il s'était donné la mort, car toutes les recherches pour le retrouver demeurèrent vaines. Mais, le 3 juin, il vint se constituer prisonnier au commissariat du Marché-aux-Chevaux.

Il comparut devant le jury de la Seine le 27 juillet suivant, et contesta aucune des charges rele-

vées contre lui. Malgré son air malin et sa mine malade, il donna l'impression d'un être en pleine possession de sa volonté, orgueilleux et animé du désir de donner le monde à l'enfer.

La condamnation à mort qu'il atteignit ne souleva-t-elle aucune protestation au premier instant. Ce ne fut que plus tard qu'un revirement se produisit dans l'opinion, quand on sut qu'Ulbach avait été atteint autrefois d'aliénation mentale, et aussi qu'il avait déclaré, en pleurant, que l'idée d'être abandonné par la jeune créature lui ayant fait voir un peu d'affection en ce monde était la seule cause de son crime.

La justice ne s'en montra pas moins impitoyable, et Honoré Ulbach fut guillotiné. Il mourut avec courage. Quant à Aimée Millot, un petit monument payé par une souscription publique s'éleva bientôt à la place où elle avait été frappée.

LA Forêt de Pourpre

A la brune, un détachement de ligne arriva en face de la forêt. Au milieu de la lande triste, semée d'ajoncs verts, piquée de grenats d'or, une haute colline se dressait; les arbres s'y étagaient, escadant les pentes et s'épanouissant au sommet en un immense bouquet vert. Les tiges des chênes superbes se découpaient en relief sur l'or du ciel. Graves, ils semblaient garder la hauteur, tels d'immobiles sentinelles des siècles.

La brise se jouait dans les ramures qu'onduleait doucement. Il s'en exhalait une mélodie plaintive et les branches, en s'inclinant l'une vers l'autre, paraissaient se chuchoter à demi voix les hymnes des trépassés. Les Bleus avaient à leur tête le capitaine Chabannes; il était mince et blond et âgé seulement de vingt-huit ans. Il n'avait encore que prélévé à la guerre et ignorait cette lutte terrible des Chouans faisant d'un champ une citadelle, d'une haie un rempart; cette bataille incessante contre un ennemi invisible épiant derrière chaque arbre, chaque creux de terrain, chaque buis n, jetant la mort inexorable, puis disparaissant sans que rien marquât son passage que... les bas des genêts remués... des feuilles battant des ailes. On avait remarqué en lui une ardeur bouillonnante qui l'étourdissait sur les dangers et une avidité de s'instruire qui le poussait souvent où le devoir ne le demandait pas. Son lieutenant, un vieux débris nommé Mazuyer, brute stupide, portait sur sa face, paraphés de grands coups de sabre, de glorieux états de services.

Les Chouans, eux, étaient menés par le recteur d'un village voisin. C'était un homme mystique; ses longs cheveux gris ondulant à la brise, le geste large, la voix vibrante, debout sur les marches des calvaires, il tenait qu'on ne devait pas se laisser aller à des harangues enflammées et nébuleuses, cousues de fragments de Bible et de lambeaux d'Ancien Testament. Les Vendéens l'écoutaient comme un oracle et le vénéraient comme une relique. Il voulait exterminer les bandits qui avaient décapité le Roy et persécuté l'autel, mais il trouvait que sa qualité de prêtre lui interdisait, à lui, de même qu'à ceux qui se trouvaient sous ses ordres, de faire les armes à la main. Il roulait dans sa tête des plans extraordinaires et laissait à la nature et à Dieu le soin d'anticiper les hordes républicaines.

A l'approche du détachement, avec une centaine de métayers, il s'était retiré sous les branches. Les soldats étaient campés dans le creux d'un vallon à trois kilomètres de la forêt. La nuit venait, déroulant de ses mains les ténèbres de longs crépeux dormants. Couchés à fleur d'herbe, les Républicains regardaient s'épanouir, les uns après les autres, les tremblants sourires des étoiles. Ils tendaient l'oreille, un peu anxieusement, interrogeant l'espace. Sous le dôme mouvant des feuilles se faisait un remue-mélangé mystérieux, on entendait des coups sourds, des voix... "Ils se fortifient donc; là-haut, dit Chabannes, qui se promenait à pas lents autour du bivouac, mais, heureusement, nous sommes plus nombreux qu'eux et, en tirillant derrière les arbres, nous pourrions les cerner sans trop risquer nos peaux..." "Je ne suis pas tranquille," grogna Mazuyer, "et je me défie de tous ces cagots à cheveux longs... On ne sait quelles diaboliques inventions peuvent passer sous leur crâne! A votre place, capitaine, je ne m'engagerais pas là-dedans."

"Bah! Mazuyer. Est-ce que vous auriez peur? Ce serait la première fois, ce me semble, et puis, n'avons-nous pas nos sabres. Mazuyer hochait la tête. Le soleil levant vint jeter sa

pourpre divine sur le coteau; la forêt apparut, dressée en plein ciel, comme teinte de sang. A la lisière, quelque chose luisait: cela semblait les fusils et les armes d'une petite troupe gardant le rée du bois.

Chabannes donna le signal du départ. Le détachement se mit à escaler la colline. Les Bleus grimpaient allègrement le long des sentiers dans l'odeur de miel du matin, sous les chants clairs des alouettes. Au-dessus de leurs têtes, la forêt, mystérieuse, impénétrable, farouche, se dressait comme une gigantesque fleur rouge. Mais, à mesure qu'ils en approchaient, les vestiges de troupe qu'ils avaient aperçus disparaissaient, s'évanouissaient, se fondaient sous les pivoines du jour; semblait des fusils, n'était plus que des branches et les hommes se muèrent en troncs d'arbres. En effet, les Chouans avaient enduit les écorces de fiel et de litharge, et les châtains ers, vêtus de cette luisante cuirasse, apparaissaient, dans l'éloignement du soleil, hérissés de fer et bardés d'acier.

"Je ne suis pas tranquille, ronchonna Mazuyer dans sa grosse moustache grise. "En avant!" commanda Chabannes, "et ouvrez l'œil!" Le détachement s'enfonça sous le toit pressé de la forêt rouge. Un silence impressionnant y planait. Seul, se faisait entendre le cri moqueur d'un geai. Les soldats, de six à sept minutes, marchaient sous les diamants de pourpre de la rosée, ils allaient vers la trouée de soleil qui saignait, là-bas, entre les branches et se trouvaient maintenant dans un défilé gardé de haies impénétrables, bordé de chênes aux troncs énormes. Soudain, déchirant l'air frais, un coup de sifflet strident retentit. Mazuyer dressa l'oreille: "Je ne suis pas tranquille..." Un éclat de tonnerre lui coupa la parole. A l'avant de la colonne, un arbre immense avait chancelé sur sa base, un éclair noir avait rayé l'échappée rouge entre les feuilles et, dans une tempête de craquement, de clameurs, de bris de crânes, de fracas, se membraient une fauchée de branches coucha trente hommes; à trois pas du cheval de Chabannes. La bête se dressa, un flot et sang gicla des ramures brisées et, éclaboussant cheval et cavalier, empourpra leur groupe surgi comme une statue de cuivre.

Le capitaine s'essuya la figure d'un revers de manche: "Aux blessés!" cria-t-il. Mais, avant que la colonne hésitante eût pu exécuter l'ordre, un grondement formidable se fit entendre derrière et les deux cents ans d'un chêne vinrent écraser les derniers rangs. Chabannes comprit, et, portant les yeux autour de lui, il aperçut, au flanc de chacun des énormes troncs séculaires, une échelle de mort. A ce moment, une voix vibrante s'éleva derrière les haies impénétrables, une voix mystique: "Malheur! clama-t-elle, malheur à l'impie! Juda périt parce que ses paroles et ses œuvres se sont élevées contre le Seigneur. "Aux haies!" cria Chabannes. "Ils n'ont pas caché leurs crimes; comme Sodome, ils les ont publiés, malheur à eux! Ils ont mérité leurs maux!" "Démolissez les haies à coups de crosses et de sabres, commanda plus haut la voix impérieuse du capitaine. "Malheur! Malheur à l'impie! Il sera traité selon ses œuvres."

La voix s'arrêta de hurler ses sinistres prophéties. "In nomine patris", dit elle sur un ton plus bas et plus lent... "et filii et spiritus sancti..." "Amen!" ricana un Bleu qui n'avait pas compris. Des cordes, jusqu'alors invisibles se tendirent dans l'air, les chênes oscillèrent et d'un bloc, la forêt, avec un rugissement suprême, bondit et vint s'abattre sur les républicains. Les arbres traversaient le détachement comme des serpes et coupaient de larges tranches de chair. Les soldats se dressaient, hagarés, teints de pourpre, essayaient de fuir. Mais les chênes les rattrapèrent, les culbutèrent, les dépiautèrent, et, hachés, déchiquetés, ils tombaient à terre en copeaux rouges. "Je n'étais pas tranquille!" hoqueta un râle. Comme endeuillé d'un crêpe mortel, se répétant par échos sourds entre les collines, le rugissement de la forêt s'éloigna, de plus en plus vague et mourant. Un grand nuage de poussière sanglante planait au-dessus du charnier. Quand il se fut dissipé, balayé par le vent, au-dessus du chaos des branches engluées d'entrailles et de la pitié des cadavres tordant des gestes étranges, le recteur, debout, tendait les bras pour bénir, tandis que de larges flots de sang, qui descendaient en ruisseaux le long de la colline, s'échappaient d'en dessous des

énormes troncs, pressoir de mort des vendanges humaines.

CUISINE

Pâte à tref.

Casser 1 ou 2 œufs, suivant la quantité de pâte à obtenir; verser de la farine en tournant, pour former une pâte bien liée, sans grumeaux; ajouter une cuillerée de cognac; une demi-cuillerée d'huile d'olive, poivre blanc, sel et verser, lentement, en tournant toujours, la quantité d'eau nécessaire pour obtenir la consistance voulue. Si cette pâte est destinée aux entremets sucrés, mettre peu de sel, ne placer le poivre par un peu de sucre et l'aromatiser avec eau de fleurs d'orange, vanille en poudre, rhum, etc.

Poule au riz.

La poule est assez tendre jusqu'à l'âge de deux ans, passé ce temps, sa chair devient dure; elle ne peut plus être utilisée que pour son bouillon et pour bonifier les consommés. Ne pas prendre une vieille poule qui n'a plus ni goût ni saveur. Faire un bouillon avec les abats, carottes, oignons et un morceau de lard de poitrine. Faire cuire 1 heure 1/2, pas et faire crever le riz dans ce bouillon. D'autre part, faire revenir dans du beurre, quelques oignons coupés en rondelles, un peu de lard de poitrine coupé en dés et la poule jusqu'à ce qu'elle soit dorée des deux côtés, puis avec de l'eau ou du bouillon, de façon que la poule baigne aux trois quarts; assaisonner de sel, poivre, un bouquet garni; lorsque la poule est cuite, dresser le riz dans un plat, la poule dessus, et verser sur le tout, le bouillon de la cuisson de la poule passé au tamis.

Riz à la paysanne.

Riz Caroline, 100 gr. Beurre fin, 75 gr. Lait, 1 litre Sucre, 150 gr. Vanille, 1/2 gousse ou 1/2 zeste de citron. Sel, 1 pincée. Trier et laver le riz, le mettre dans une terrine à lant au feu ou mieux dans un moule émaillé avec le lait, le sucre, le sel, le beurre, la vanille ou le zeste de citron râpé, bien mélanger et placer la terrine fermée ou couverte d'un papier beurré dans un four très doux pendant 4 ou 5 heures, sans remuer, mais en la tournant de temps en temps pour que toutes les parties soient tout à tour au cœur du feu. On reconnaît que la cuisson est achevée, lorsqu'en remuant le moule, le riz reste ferme. Ce plat se sert dans la terrine même. Il doit être doré, presque brun. On le mange tiède ou froid. (Un excellent moyen d'aromatiser le riz au citron consiste à frotter le citron avec les morceaux de sucre qui s'imprègnent de l'essence même du zeste.)

La Migraine et l'Alimentation.

M. le docteur Lucien Jaquet, médecin des hôpitaux, et M. le docteur Jourdanet (d'Uriage) publient dans la "Revue de Médecine" une étude étiologique et thérapeutique sur la migraine qui contient des vues très importantes au point de vue du traitement. Pour M. Jaquet la migraine est en relation avec une influence gastrique certaine, et il cite une série d'observations où les malades ont été très soulagés et guéris par un redressement de l'hygiène d' digestive. Tous les migraineux ont été traités uniquement par le régime que voici: Supprimer le café, le thé, les alcools, les apéritifs. Supprimer les épices, sauf le sel. Boire deux verres d'eau rouge au plus par repas. S'abstenir de poissons, coquillages, charcuterie, sauf le maigre de jambon. Consommer trois quarts d'heure à la mastication minutieuse de tous les aliments, même les plus tendres. Ce dernier point est le plus important, car on peut affirmer que chez les migraineux non seulement on rencontre souvent des excès de boisson, de condiments, etc., mais on voit surtout la tachyphagie; tous mangent vite. A la tachyphagie, il faut opposer la bradyphagie, c'est-à-dire le repas pris lentement. La méthode employée semble agir de deux manières: 1° en supprimant certaines catégories d'aliments et de boissons; 2° en modifiant le mode d'ingestion des aliments permis. Or, des deux façons et à bien prendre les choses, elle diminue le travail fonctionnel de l'estomac et fait tomber au minimum l'irritabilité gastrique. Quelle que soit d'ailleurs la théorie, M. L. Jaquet et Jourdanet citent seize observations de migraineux très soulagés ou guéris par ce régime, plus difficile, il est vrai, à faire accepter qu'une médication quelconque.